

Image not found or type unknown



Divorce avec une française

Par **costa31**, le **12/05/2009** à **11:02**

Bonjour,

je suis sénégalais en cours de divorce , pas trois an de mariage, en ce moment récépissé, conciliation courant mai, mais je dois passer au tribunal correctionnel en juin pour violence contre mon épouse française . Quel sont mes risques pour mon titre de séjour et que pensez vous de ma futur condanation, quel sont les risques de peine
merci de vos réponses je suis perdu

Par **jeetendra**, le **12/05/2009** à **11:21**

bonjour, il y a de fortes chances que votre de séjour vous soit retiré et qu'il vous soit demandé de quitter le territoire Français, cordialement